

# **Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 9 novembre 2018**

---

## Absences excusées :

Mmes NEFF Annick (Ajointe au maire), SAWMYNADEN Vanessa (Responsable Périscolaire de Site) et ER Esra (Parent d'élèves)

## Personnes présentes :

CHANVRIER Amandine (Directrice), SUBLON Carine, JAEG Nolwenn (Enseignantes), DOMINGUEZ Corinne et DOLLANI Alverita (ATSEM), BEL Ebru, LENTIEZ Anaïs et SUMAR Yasemin (Parents d'élèves).

---

## **1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal**

Mme BEL est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé.

## **2. Résultats des élections des parents au Conseil d'Ecole**

Sur 88 inscrits, il y a eu 37 votants (soit 42,05% contre 35% l'an passé)

- ✓ 27 votes pour la liste unique de parents
- ✓ 10 bulletins nuls
- ✓

En conséquence, Mmes LENTIEZ et BEL sont élues, accompagnées de Mmes SUMAR et ER en tant que suppléantes.

## **3. Règlement intérieur et sécurité**

Pas de changement dans le règlement intérieur par rapport à l'année précédente. Celui-ci sera donc joint au PV du présents Conseil d'Ecole lors de l'envoi aux familles.

La directrice rappelle l'importance du respect de ce règlement pour le bon fonctionnement de l'école et le bien-être des élèves. Notamment concernant le respect des horaires de l'école et la régularité de fréquentation. Ne pas oublier d'envoyer un mail le jour-même pour signaler une absence en indiquant le motif et la date de retour à l'école.

Les documents de sécurité présents dans l'école :

- ✓ Registre de sécurité
- ✓ Registre de Santé et Sécurité au Travail (RSST)
- ✓ Registre Spécial Dangers Graves et Imminents
- ✓ Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) environnement et attentat-intrusion

5 exercices de sécurité par an :

- ✓ Incendie 1 : réalisé le 13/09/18 – évacuation en 54 secondes ;
- ✓ Incendie 2 : programmé de façon inopinée au 2<sup>ème</sup> trimestre ;
- ✓ PPMS 1 / Attentat-Intrusion : réalisé le 17/10/18 – évacuation en 1min16 ;
- ✓ PPMS 2 / Risques technologiques : programmé le 19/11/18
- ✓ PPMS 3 / Tempête : programmé le 25/03/19

## **4. Organisation de l'école**

### **A) pendant le temps scolaire**

- 3 enseignantes (Mmes CHANVRIER, SUBLON et JAEG)
- 2 ATSEM (représentant 1.5 postes – Mmes DOLLANI et DOMINGUEZ),
- Une personne en service civique (Mme SYREN)
- Une AVS (Mme SUDARO)
- Le Responsable Technique de Site (M. THAHOULY) partagé avec l'école primaire Neuhof.

L'école accueille 48 enfants répartis en 2 classes à 2 niveaux: 25 enfants en PS/MS avec Mme SUBLON et 23 enfants en PS/GS avec Mme CHANVRIER.

Les enfants se répartissent ainsi : 17 en petite section, 19 en moyenne section et 12 en grande section.

### **B) pendant le temps périscolaire**

Mme SAWMYNADEN est la Responsable Périscolaire du Site Neuhof et reste à la disposition des parents pour tout renseignement ou toute information au 06 70 24 38 54.

Comme l'année dernière, et après inscription en mairie, les enfants sont accueillis :

- de 7h45 à 8h10 par Corinne DOMINGUEZ ou Alverita DOLLANI (ATSEM)
- de 11h50 à 13h50 pour la cantine par Alverita DOLLANI (ATSEM) Elisée PINHEIRO et Rafika HANI (Animatrices)
- de 15h35 à 18h15 par Elisée PINHEIRO et Elodie FEIST Animatrices,
- de 11h20 à 12h15, le mercredi, par Elisée PINHEIRO et Rafika HANI
- 

## **5. Organisation pédagogique**

### **Les APC (Activités pédagogiques complémentaires) :**

Il s'agit d'activités organisées le lundi ou jeudi après la classe dans le cadre du projet pédagogique de l'école ou en complément pour soutenir les enfants en difficultés au niveau du langage.

Annuellement, les APC représentent 36 heures d'enseignement par maîtresse.

### **Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) :**

Il est composé d'un enseignant spécialisé dans l'aide pédagogique, une rééducatrice (qui interviennent tous deux principalement à l'école élémentaire et d'une psychologue scolaire (Mme LOGES, qui se tient à la disposition des enseignantes et des parents pour toute question).

## **6. Projet d'Ecole, actions pédagogiques, sorties**

### **A) Projet d'école**

Le projet d'école 2015-2018 se décline en 3 grands axes :

- S'exprimer de manière structurée compréhensible avec un vocabulaire enrichi ;
- Mieux vivre ensemble à l'école : développer le sens de la responsabilité, de la solidarité et du respect ;
- Mieux maîtriser les repères temporels et les enchainements des évènements.

Le bilan final sera fait en 2019 en vue de la construction du nouveau projet d'école 2019-2022.

## **B) Actions pédagogiques et sorties**

- Semaine du Goût du 8 au 14 Octobre
- Sortie en forêt le 19/10/18
- Activités autour du jardin pédagogique
- Sorties à la médiathèque du Neuhof (16/11 et 8/03 pour la classe d'Amandine)
- KM Solidarité au mois de mai
- Session piscine au troisième trimestre pour les moyens grands
- Ateliers « Tente ta science » les 6 et 7 juin à l'école
- Récréations artistiques en partenariat avec l'espace Django plusieurs fois dans l'année
- Spectacle ?

## **7. Communication parents / enseignants**

- Par mail [ce.0670293e@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670293e@ac-strasbourg.fr) (de préférence) ou par téléphone 03.88.39.53.64
- Pour tout ce qui concerne la cantine s'adresser directement aux ATSEM ou à Mme SAWMYNADEN (06 70 24 38 54).
- Par le cahier de liaison (à ramener à l'école dès que possible) pour les mots à signer.
- Sur le tableau d'affichage devant l'école.
- Sur le tableau d'affichage dans le couloir (règlement intérieur, compte-rendu du conseil d'école,...).
- Par le carnet de suivi des apprentissages de votre enfant (2 fois par an minimum).
- Par le site internet de l'école (menus – articles – agenda - ...)

Remarque : Ne pas laisser les documents dans les sacs des enfants. Ils ne sont pas ouverts pendant le temps scolaire. Il faut les remettre directement à l'enseignante.

## **8. Présentation des comptes de la Coopérative Scolaires OCCE 67 n°1252**

### **A. Bilan 2017/18**

Solde au 31/08 = 661,08 – vérification des comptes le 24/09/2018

Zoom :

- ✓ Cotisations parents : + 940,60€
- ✓ Vente photos de classe : + 213,16€
- ✓ Kermesse 2018 : + 500€
- ✓ Actions éducatives : -1198,96€ dont 544€ pour les sorties
- ✓ BCD : 185,05€

### **B. Comptes au 08/11/18**

Solde au 08/11/18 : en banque = 2251€ - prévisionnel = 1787€

Zoom :

- ✓ Cotisations parents : + 830€
- ✓ Vente de plantes (dont don) : + 696,40€
- ✓ Vente photos de classe : + 216,11€
- ✓ Actions éducatives : -507,14€ dont 320€ pour les « ateliers sciences »
- ✓ BCD : 71€ (Abonnements EDL)

### **C. Projets financés par la coopérative**

- ✓ Sorties
- ✓ Organisation des événements du calendrier (St Nicolas, Noël, Pâques,...)

- ✓ Ateliers cuisine et semaine du goût
- ✓ Jardin pédagogique

## **9. Mairie : travaux effectués et demandes formulées / Dotations**

Concernant les dotations 2018, il a été décidé par les enseignantes que le budget BCD serait reversé dans le budget de fonctionnement global étant donné les deux abonnements école des loisirs et la multitude de livres déjà présents en BCD.

### **A) Travaux réalisés**

- Changement des robinets de la salle d'eau
- Remplacement et harmonisation de tous les barillets des portes intérieures par étage
- Pose des panneaux pour la fresque murale

### **B) Travaux à venir**

- Réparation des gouttières côté cour en rapport avec les portes extérieures
- Pose d'un « ferme-porte » pour le portail d'entrée
- Déplacement du coffret à clé du couloir / mise en place d'un coffret fermé
- Construction d'un bac à fleurs autour du grand arbre de la cour - terreau

### **C) Travaux en attente/demandés**

- Rénovation de l'enceinte extérieure et réhaussement de la clôture
- Rénovation du préau (peinture !) et agrandissement
- Abri à vélo

## **10. Divers (date kermesse, occupation des locaux, questions des parents...)**

### **Organisation de la kermesse**

La kermesse aura lieu le samedi 29 Juin 2016.

### **Pont de l'Ascension**

Cette année, le pont de l'ascension est inscrit au calendrier scolaire, il n'y aura donc pas classe le vendredi 31 mai 2019 (ascension le jeudi 30 mai).

### **Occupation des locaux par des associations extérieures**

Le conseil d'école se prononce contre l'occupation des locaux hors temps scolaire.

Occupation par la ville pendant le temps périscolaire cette année les lundis et mardis de 15h45 à 17h15 (BCD et salle de motricité) pour les activités élémentaires.

## **11. Dates des prochains Conseils d'Ecole**

Les prochains conseils d'école auront lieu le :

- Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à 16h30
- Vendredi 14 juin 2019 à 16h30

Clôture de la réunion à 18h10

Ebru BEL  
Secrétaire de séance



Amandine CHANVRIER  
Directrice

